



Conseil économique et social

Distr. générale
1^{er} octobre 2014
Français
Original : anglais

Session de 2014

Point 10 c) de l'ordre du jour provisoire*

Pays africains qui sortent d'un conflit

Apport d'un appui intégré, cohérent et coordonné au Soudan du Sud par les organismes des Nations Unies

Rapport du Secrétaire général**

Résumé

Le présent rapport est le troisième rapport présenté au Conseil économique et social pour rendre compte de la manière dont les organismes des Nations Unies ont apporté un appui intégré, cohérent et coordonné au Gouvernement sud-soudanais après son accession à l'indépendance en juillet 2011. Il passe en revue les principaux faits nouveaux survenus au Soudan du Sud depuis juillet 2013, et plus particulièrement la crise politique qui a dégénéré en conflit violent en décembre. Il décrit les incidences du conflit sur les perspectives de développement et certaines des principales mesures prises par la communauté internationale, notamment par les organismes des Nations Unies, pour aider le pays à mettre un terme au conflit et lui permettre ainsi d'assurer la reprise de son processus de développement. Dans le rapport, il est demandé aux parties au conflit de mettre fin à la violence et de créer les conditions nécessaires à la reprise du développement. La communauté internationale est également invitée à fournir un financement approprié qui conférerait aux organismes des Nations Unies la souplesse suffisante pour répondre aux nouveaux défis dès leur apparition et trouver un juste équilibre entre les besoins humanitaires et les besoins de développement.

* E/2014/1/Rev.1, annexe II.

** Rapport présenté tardivement dans le souci d'y faire figurer les informations les plus récentes.



I. Introduction

1. Depuis son accession à l'indépendance le 9 juillet 2011, le Soudan du Sud est inscrit à l'ordre du jour du Conseil économique et social. Dans sa résolution 2011/43, le Conseil a reconnu les défis colossaux que le pays devait relever sur le plan humanitaire et ceux de la consolidation de la paix et du développement, et réaffirmé qu'il était nécessaire de renforcer les synergies entre les programmes de développement économique et social du Soudan du Sud et les objectifs de paix et de sécurité. Le Conseil a prié le Secrétaire général et tous les organes et organismes des Nations Unies compétents ainsi que les institutions financières internationales et les organismes de développement d'apporter un appui au Soudan du Sud, chaque fois que cela était possible, en continuant de fournir une aide humanitaire et une aide à la consolidation de la paix efficaces ainsi qu'une aide au développement prévisible, conformément aux priorités nationales, afin d'établir des bases solides pour un développement à long terme.

2. Le Conseil a jusqu'ici reçu du Secrétaire général deux rapports sur le Soudan du Sud. Le premier (E/2012/76) rend compte de la manière dont les organismes des Nations Unies ont apporté un appui au Gouvernement sud-soudanais, ainsi que des difficultés auxquelles ils ont pu se heurter. On y trouvera une analyse des dispositifs et outils novateurs qui ont été mis à profit pour faciliter le passage des secours d'urgence aux activités de développement et renforcer les capacités locales dans le respect des priorités nationales. Le deuxième rapport (E/2013/73) a mis en relief les efforts déployés par la communauté internationale pour adapter son assistance aux nouveaux défis et priorités du pays dans les domaines politique, humanitaire et socioéconomique. Il rend compte des progrès et des échecs enregistrés dans la mise en œuvre des programmes de développement et de consolidation de la paix par les organismes des Nations Unies.

3. Le présent rapport décrit les principaux faits nouveaux survenus depuis la présentation du précédent rapport au Conseil. Une crise politique qui a conduit à un conflit violent a réduit à néant la plupart des progrès réalisés ces deux dernières années. Il décrit aussi les incidences du conflit sur les perspectives de développement et certaines des principales mesures prises par la communauté internationale, notamment les organismes des Nations Unies pour aider le pays à mettre un terme au conflit et lui permettre ainsi d'assurer la reprise de son processus de développement.

II. Contexte

4. Le Soudan du Sud, l'État Membre le plus nouveau de l'Organisation des Nations Unies, traverse une crise existentielle. Les réalisations du Gouvernement sud-soudanais pendant la période couverte par l'Accord de paix global étaient d'autant plus remarquables que le pays s'est bâti sur les ruines de plusieurs décennies de marginalisation et de guerre. Des institutions exécutives, législatives et judiciaires essentielles ont été mises en place à l'échelon central et au niveau des États. Plus de 2 millions de personnes, dont 330 000 réfugiés sud-soudanais dans les pays voisins, sont rentrées dans le Sud.

5. Depuis la présentation du précédent rapport au Conseil en juillet 2013, plusieurs initiatives prises par le Gouvernement avaient suscité un optimisme

prudent. Le 4 octobre 2013, le Conseil des ministres a approuvé l'élaboration d'un New Deal pour le Soudan du Sud, programme triennal de responsabilisation mutuelle et de dialogue entre le Gouvernement et ses partenaires internationaux, s'inspirant des principes énoncés dans le New Deal pour l'engagement international dans les États fragiles. Ce New Deal, qui devait être signé le 3 décembre 2013, aurait institutionnalisé les engagements concrets pris dans les domaines de la consolidation de la paix et de l'édification de l'État, et offrait un cadre pour harmoniser l'appui fourni par les donateurs, tout en ouvrant la possibilité de fournir une assistance budgétaire directe au Gouvernement. Le 13 octobre 2013, l'Assemblée législative nationale a adopté le budget national pour 2013-2014 qui, de 17,3 milliards de livres sud-soudanaises en 2012-2013, est passé à 18,7 milliards de livres sud-soudanaises. D'après le Fonds monétaire international, les perspectives économiques allaient s'améliorant avec l'augmentation de la production pétrolière et la baisse de l'inflation. Selon les projections, la croissance devait atteindre 32,1 % en 2013 et 49,2 % en 2014¹ et permettre au pays de dépasser le taux de croissance qu'il avait connu avant l'interruption de la production de pétrole en 2012.

6. Cet optimisme prudent a été de courte durée. Une crise de gouvernance au sein du Mouvement populaire de libération du Soudan (SPLM) a conduit à la violence armée le 15 décembre 2013. Une lutte pour le pouvoir au sein du SPLM a rapidement dégénéré en conflit armé, qui a fait de nombreux morts et provoqué des déplacements massifs, environ 1,3 million de personnes ayant été déplacées dans plus d'une centaine de sites, dont 100 000 avaient cherché refuge dans les bases de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS). En outre, près de 450 000 personnes se sont enfuies vers les pays voisins, notamment en Éthiopie, au Kenya, en Ouganda et au Soudan.

7. Trois ans après l'indépendance, les efforts faits par le pays pour progresser sur la voie d'un développement durable ont fait place à une crise de grande envergure, 3,8 millions de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire. Depuis le 15 décembre 2013, les Sud-Soudanais font face à une situation d'urgence complexe marquée par la poursuite des violations des droits de l'homme. Ces violations du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire comportaient, entre autres, des exécutions extrajudiciaires, des violences dirigées contre des groupes ethniques, des actes de violence sexuelle et sexiste, des viols, le recrutement et l'emploi d'enfants dans des groupes armés, des attaques perpétrées contre des écoles et des malades et du personnel dans les hôpitaux (S/PRST/2014/16). Les attaques visant des civils et le déplacement des lignes de front ont provoqué des mouvements de population fréquents et imprévisibles. La fluidité du conflit fait aussi gravement obstacle à la mise en place d'interventions humanitaires soutenues. Ainsi, les villes de Bentiu et Malakal ont changé 12 fois de mains depuis le début de la crise, ce qui a créé une grande insécurité, causé des pertes en vies humaines et des dégâts matériels, notamment dans les installations des organismes humanitaires, et provoqué des déplacements massifs de population. Les agents humanitaires ont été directement touchés par les troubles politiques et la violence armée. En août, six membres d'organisations non gouvernementales (ONG) de la communauté nuer ont été tués en raison de leur appartenance ethnique

¹ Fonds monétaire international, *Perspectives de l'économie mondiale : espoirs, réalités, risques* (Washington, 2013), appendice statistique. Peut être consultée à l'adresse suivante : <http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2013/01/pdf/tables.pdf>.

dans l'État du Haut-Nil, mettant en péril l'opération humanitaire menée dans la région pour apporter une aide à 130 000 réfugiés venus du Soudan. Dans le même temps, on continue de voir des éléments armés dans les camps de déplacés, ce qui compromet leur caractère civil. L'acheminement de l'aide a été encore entravé par un financement insuffisant et tardif, des problèmes de logistique, un manque de personnel, l'insécurité et les difficultés d'accès. À l'heure actuelle, les besoins sont énormes au Soudan du Sud et devraient le rester pendant une bonne partie de 2015, de sorte qu'un effort est nécessaire à l'échelon mondial pour fournir des ressources d'un montant supérieur aux niveaux actuels.

8. Les activités de médiation de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) ont abouti à la signature d'un accord de cessation des hostilités le 23 janvier 2014. Toutefois, cet accord a été violé à maintes reprises par les deux parties. Le 9 mai 2014, le Gouvernement sud-soudanais et le Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition ont signé un accord de règlement de la crise, qui devait conduire à la mise en place d'un gouvernement d'unité nationale le 10 août 2014. La date limite pour la formation d'un gouvernement de transition n'a pas été respectée. Le 25 août, la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'IGAD a tenu à Addis-Abeba un sommet extraordinaire, qui a conduit à la signature d'un accord réaffirmant l'Accord de cessation des hostilités et ses modalités d'application et d'un protocole sur les principes régissant les arrangements transitoires en vue du règlement de la crise au Soudan du Sud, arrêtés d'un commun accord. Toutefois, le Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition a nié avoir signé le tableau de mise en œuvre, déclarant que sa signature visait uniquement l'Accord de cessation des hostilités et non le tableau de mise en œuvre, dont plusieurs dispositions ne rencontraient pas son agrément. Les négociations ont repris le 15 septembre, mais n'ont pas encore permis de surmonter les divergences de vues concernant les accords du 25 août.

III. Incidences du conflit sur le développement

9. Le conflit a provoqué une catastrophe sur les plans économique, social et humanitaire ainsi qu'une crise politique et sécuritaire. Les nombreux pillages, la poursuite de la corruption, la destruction des marchés et de l'infrastructure physique et sociale ainsi que la fuite des capitaux ont réduit à néant la plupart des progrès réalisés depuis la signature de l'Accord de paix global avec le Soudan en 2005.

10. Dans le rapport qu'il a présenté au Conseil en 2012 (E/2012/76), le Secrétaire général a indiqué qu'après 50 ans de guerre civile, le Soudan du Sud était, au moment de son indépendance, l'un des pays les moins avancés au monde : 1 femme sur 7 mourait en couches, 8 femmes sur 10 étaient analphabètes, 1 enfant sur 9 mourait avant de fêter son cinquième anniversaire, 1 personne sur 3 n'était jamais allée à l'école, la moitié de la population n'avait pas accès à de l'eau potable et plus de 50 % des fonctionnaires n'avaient pas achevé leurs études primaires. Il était également indiqué dans le rapport qu'en raison de la pauvreté endémique et du sous-développement chronique, le nouvel État avait beaucoup de mal à fournir des services de base et à répondre aux besoins humanitaires, ce qui rendait les populations vulnérables aux effets de la pauvreté, de l'insécurité, des déplacements, de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, des épidémies et des inondations saisonnières. En outre, les perspectives de croissance diversifiée étaient inexistantes

à court terme faute d'infrastructures, d'éducation et de capacités au niveau des États. D'après des informations communiquées par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires du Secrétariat, environ 2 % du réseau routier sont asphaltés et, pendant la saison des pluies (de juin à octobre), 60 % des routes sont impraticables. Qui plus est, seulement environ 1 % de la population a l'électricité.

11. Vu ce faible niveau de développement, le conflit compromet encore les perspectives de croissance. La production pétrolière a été la première touchée. Finançant près de 80 % du budget total de l'État, le pétrole fournit 98 % des recettes publiques et compte pour 60 % du produit intérieur brut et près de la moitié de l'ensemble des recettes en devises, de sorte que l'économie sud-soudanaise est extrêmement vulnérable aux fluctuations des cours du pétrole et des niveaux de production. Une économie insuffisamment diversifiée est plus sensible aux chocs économiques et à l'instabilité des marchés mondiaux des produits de base. Étant lourdement tributaire des recettes pétrolières, le Soudan du Sud est à la merci des phases d'expansion et de récession économiques, ce qui rend la discipline budgétaire malaisée et la planification à long terme compliquée. Une loi sur la gestion des recettes pétrolières a été adoptée, mais son application demeure difficile.

12. Le conflit a entraîné la fermeture complète de certains champs pétrolifères et la fermeture partielle d'autres, ce qui a nui à la production pétrolière, actuellement estimée à moins de la moitié des 350 000 barils par jour produits au moment de l'indépendance. Les pénuries qui en résultent, la forte dépendance à l'égard des ventes à terme de futures livraisons de pétrole et la réaffectation massive des recettes disponibles vers le financement des priorités dans le secteur de la sécurité devraient entraîner une forte aggravation du déficit budgétaire et paralyser les services gouvernementaux qui viennent tout juste d'être mis en place. Cette situation a eu des répercussions sur le versement des traitements et l'allocation de crédits aux services sociaux de base. L'insécurité a brisé les chaînes d'approvisionnement des marchés des produits de base, ce qui pose des problèmes de ravitaillement dans plusieurs régions. L'incertitude ainsi créée a découragé les investissements, à la fois étrangers et nationaux. Les projets d'infrastructure prévus, notamment la construction de raffineries, de barrages et de routes, ont été suspendus. Les projets essentiels pour le développement rural et la diversification économique vers des secteurs autres que le secteur pétrolier attendent l'instauration de la stabilité politique, l'amélioration de la gouvernance et la création des conditions de sécurité nécessaires. Les taux de change sont restés généralement stables. S'agissant du prix des produits de base toutefois, le conflit a créé deux mondes : les prix sont relativement stables dans les États qui ne sont pas touchés par le conflit mais sont montés en flèche dans ceux qui le sont. Ainsi, le sorgho vaut trois fois plus cher à Bentiu qu'à Djouba. Les marchés fonctionnent à peine dans les États où sévit le conflit.

13. À court terme, le pays doit faire face à des difficultés considérables. La crise et ses incidences sur la vie des populations et leurs moyens d'existence constituent le problème le plus immédiat. Les déplacements massifs, le pillage des entrepôts (à la fois ceux d'organismes humanitaires et ceux d'entreprises privées), la désorganisation de la production alimentaire, l'effondrement des marchés, le déplacement des troupeaux en dehors des itinéraires migratoires traditionnels, la maladie et la faim sont autant de facteurs qui contribuent à faire planer le spectre de la famine. Entre décembre 2013 et août 2014, quelque 3,5 millions de personnes ont été classées dans la catégorie des personnes se trouvant dans une phase d'insécurité

alimentaire aiguë ou d'urgence parmi les 7 millions qui sont menacées par l'insécurité alimentaire (sur une population de 11,5 millions d'habitants). La malnutrition associée à l'insécurité alimentaire généralisée est un sujet de vive préoccupation et aura de graves répercussions à court et à long terme sur les populations, en particulier les enfants et les femmes allaitantes. Il ressort des opérations de dépistage de la malnutrition que la prévalence de la malnutrition aiguë est estimée entre plus de 30 % et 50 % dans les zones touchées par le conflit, et que les taux de malnutrition sont alarmants dans les États avoisinants. La malnutrition chez les enfants a doublé depuis le début de l'année, et 50 000 enfants pourraient mourir de malnutrition en 2014. Les organismes des Nations Unies mènent actuellement une action concertée dans les zones touchées par le conflit et dans d'autres zones durement frappées par ce fléau pour améliorer le traitement de la malnutrition modérée et aiguë sévère et pour prévenir la malnutrition chez les enfants grâce à la mise en place de programmes de distribution systématique de suppléments alimentaires. En outre, le conflit en cours touche démesurément les femmes et les filles qui souffrent des terribles conséquences de la violence, des mauvais traitements, des privations et de la perte de leurs moyens d'existence. Les organismes des Nations Unies ont mis sur pied des interventions, et notamment fourni aux femmes et filles déplacées une assistance directe visant à assurer leurs moyens de subsistance et leur protection afin de remédier aux disparités entre les sexes qui marquent la crise humanitaire actuelle.

14. Le conflit en cours a également mis en évidence les difficultés rencontrées dans les domaines de la santé et de l'assainissement. Le taux de morbidité, qui était déjà élevé, a considérablement augmenté, aggravé par la saison des pluies, qui a accru le risque de transmission des maladies d'origine hydrique et d'autres maladies transmissibles. Plus de 6 000 personnes ont été frappées par l'épidémie de choléra qui a fait 139 morts. L'Organisation des Nations Unies et ses partenaires ont, en collaboration avec le Ministère de la santé, déployé des efforts concertés pour contenir cette épidémie, mais les graves risques que représentent pour la santé les mauvaises conditions d'hygiène et d'assainissement continuent de mettre à l'épreuve un système national de santé affaibli. Pour ne rien arranger, les hôpitaux ont été attaqués, pillés ou, dans certains cas, gravement endommagés en raison du conflit, notamment à Bor, Bentiu, Malakal et Nassir. En revanche, il est encourageant de constater qu'aucun cas de poliomyélite n'a été signalé au Soudan du Sud depuis plus de cinq ans. Quelques activités de développement se poursuivent également. Ainsi, selon des informations communiquées par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la première banque du sang et des laboratoires nationaux et régionaux de santé publique ont été créés en juillet 2014 par le Fonds mondial, dans le but d'améliorer les capacités nationales de diagnostic et de surveillance du VIH/sida, de la tuberculose, du paludisme, des maladies tropicales et des épidémies, comme le choléra.

15. À l'heure actuelle, environ 57 % des enfants et adolescents sud-soudanais ne sont pas scolarisés. Les taux d'abandon scolaire et de scolarisation tardive sont élevés : 75 % des enfants de 6 ans ne fréquentent pas l'école et 92 % des élèves inscrits en huitième année d'études ont un âge plus élevé que l'âge théorique du cours. Ce pourcentage est bien plus important dans les États touchés par le conflit, où les enfants ne peuvent aller à l'école en raison de l'insécurité, des déplacements de population ou de l'occupation des établissements scolaires par les forces armées. On estime qu'à peine 5 % à 10 % des 1 130 écoles primaires dans les États de

Jongleï, de l'Unité et du Haut-Nil, sont ouvertes. Dans les zones difficilement accessibles des États touchés par le conflit, les autorités nationales n'ont pas pu (ou dans le cas de territoires qui ne sont pas contrôlés par le Gouvernement, n'ont pas voulu) payer les traitements des enseignants ni assurer le rétablissement des services. De nombreux enseignants ont quitté ces zones, ou préfèrent occuper d'autres emplois de caractère temporaire. Les organismes des Nations Unies et leurs partenaires ont aidé 54 607 enfants touchés par le conflit à reprendre leurs études, en offrant des locaux temporaires, des fournitures scolaires et une formation destinée aux enseignants.

16. La crise au Soudan du Sud a également exposé les enfants – qui sont déjà vulnérables – à des risques encore plus grands : enlèvements, blessures physiques, violences sexuelles, détresse psychologique et mariage de mineurs. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et ses partenaires ont, depuis le début du conflit en décembre 2013, recensé environ 6 088 enfants non accompagnés et séparés de leur famille, qui ont reçu une assistance dans le cadre des services de recherche et de regroupement des familles. L'UNICEF, d'autres organismes des Nations Unies et leurs partenaires d'exécution poursuivent leur campagne visant à mettre un terme au recrutement et à l'emploi d'enfants auxquels continuent de se livrer les forces et groupes armés. L'UNICEF et ses partenaires ont fourni à 65 587 enfants et adolescents des services de protection essentiels, notamment de soutien psychosocial, de prise en charge et d'aiguillage des malades. En raison de la grave pénurie d'enseignants qualifiés au Soudan du Sud, le ratio élève-enseignant n'a jamais été aussi élevé, ce qui nuit à la qualité des éléments fondamentaux des programmes éducatifs, tels que les savoirs de base. En outre, l'accès aux connaissances indispensables pour que les populations puissent assurer leurs moyens de subsistance, telles que la formation technique et professionnelle et l'enseignement de type non classique, notamment dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage, est extrêmement limité. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture s'efforce de surmonter ces difficultés en menant dans tous les États des activités d'alphabétisation des enfants, des jeunes et des adultes et d'acquisition de compétences pratiques. Elle s'emploie aussi à améliorer la formation pédagogique et à offrir un plus large accès à l'enseignement professionnel et à la formation dans le secteur de l'élevage. Si l'on ne tient pas compte de ces aspects critiques, les efforts visant à réduire les taux d'analphabetisme extraordinairement élevés dans le pays n'aboutiront pas. Sans alphabétisation, il est difficile d'avoir accès aux informations indispensables et vitales sur les droits dans des domaines tels que les soins de santé, les moyens de subsistance et les possibilités d'emploi.

IV. Appui des Nations Unies au Soudan du Sud

17. Au début de 2013, le Gouvernement sud-soudanais et l'équipe de pays des Nations Unies sont convenus de proroger jusqu'au 30 juin 2016 le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD). L'équipe de pays a décidé de réviser et de mettre à jour le cadre de résultats. Le plan-cadre devait être signé et lancé en décembre 2013 par le Gouvernement et l'équipe de pays qui n'ont pas été en mesure de le faire, la crise ayant éclaté avant cette date. L'équipe de pays a donc décidé de réviser une fois encore le plan-cadre pour déterminer comment elle pourrait contribuer à la réalisation des objectifs du Plan de développement du

Soudan du Sud dans des conditions totalement différentes. Plusieurs programmes de développement ont été suspendus ou réaménagés parce que les donateurs avaient eux aussi révisé leurs politiques de financement, leurs principes d'engagement et leurs programmes d'aide au développement compte tenu du conflit.

18. Depuis le début de la crise, la MINUSS a aussi suspendu ses activités d'édification de l'État et de consolidation de la paix. Face à la persistance de la crise, le Conseil de sécurité a, dans sa résolution 2155 (2014), révisé en mai 2014 le mandat de la MINUSS pour l'axer sur quatre domaines d'action prioritaires : protection des civils, surveillance des droits de l'homme et communication d'informations à ce sujet, création de conditions permettant l'acheminement de l'aide humanitaire et activités visant à accompagner la mise en œuvre de l'Accord de cessation des hostilités. En conséquence, la MINUSS a cessé de s'acquitter des tâches dont elle n'est pas chargée dans la résolution 2155 (2014), notamment des activités d'édification de l'État et de consolidation de la paix.

19. S'agissant de l'aide humanitaire et des activités de protection, les organismes des Nations Unies se sont employés activement, de concert avec la communauté internationale, à répondre aux besoins de la population sud-soudanaise. À la demande du Coordonnateur des opérations humanitaires au nom de l'équipe de pays pour l'action humanitaire et après consultation des représentants du Comité permanent interinstitutions, le Coordonnateur des secours d'urgence a mis sur pied, le 11 février 2014, une intervention d'urgence de niveau 3 à l'échelle du système pendant une période de trois mois pour faire face à l'escalade du conflit au Soudan du Sud. Cette intervention d'urgence a été ultérieurement prorogée pour une nouvelle période de six mois, jusqu'en novembre 2014. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, en collaboration avec l'Agency for International Development des États-Unis et l'Union européenne, a lancé, le 12 avril 2014, un appel à l'action, dans lequel ils ont demandé un soutien accru en faveur du peuple sud-soudanais, qui a été gravement touché par le conflit, les déplacements et l'insécurité alimentaire.

20. Selon des informations communiquées par l'équipe de pays pour l'action humanitaire, un plan d'urgence des Nations Unies a été adopté et un appel de fonds d'un montant de 1,27 milliard de dollars lancé au début de février 2014 (qui venait remplacer l'appel global lancé en faveur du Soudan du Sud à la fin de 2013), afin de continuer à mobiliser un financement accru qui permettrait de répondre aux énormes besoins du pays. À mi-parcours, en juin 2014, les organismes humanitaires ont actualisé leur plan d'urgence et demandé une aide d'un montant de 1,8 milliard de dollars. Le Fonds humanitaire commun a été utilisé avec souplesse pour financer les interventions en fonction de l'évolution des besoins et des priorités, et le Fonds central pour les interventions d'urgence a joué un rôle important dans le financement des activités essentielles du plan qui n'auraient pu être menées autrement. Ces deux fonds communs ont ensemble alloué jusqu'ici 93 millions de dollars à des activités critiques au Soudan du Sud et devraient affecter de nouvelles ressources avant la fin de 2014. La conférence humanitaire de haut niveau, organisée conjointement par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et le Gouvernement norvégien les 19 et 20 mai 2014 à Oslo avait pour objet de lever des fonds en faveur du plan d'urgence. Cette conférence, à laquelle ont assisté plus de 300 représentants du Soudan du Sud, des gouvernements donateurs, des organisations régionales, des ONG internationales et nationales ainsi que l'Organisation des Nations Unies, a permis de mobiliser de nouvelles ressources

d'un montant de 610 millions de dollars. Afin de continuer d'obtenir le financement nécessaire pour répondre aux énormes besoins du pays, les organismes d'aide humanitaire au Soudan du Sud ont publié un plan d'urgence révisé, pour lequel il fallait réunir un montant de 1,8 milliard de dollars en vue de venir en aide à 3,8 millions de personnes touchées par la crise d'ici à la fin de 2014. Au 2 septembre, le plan d'urgence était financé à 53 % et avait donc encore besoin d'environ 842 millions de dollars pour pouvoir répondre aux besoins de la population jusqu'à la fin de l'année.

V. Perspectives et recommandations

21. Le Soudan du Sud représente incontestablement le plus grand défi que les organismes des Nations Unies doivent relever en matière d'édification de l'État. La richesse du pays devait profiter équitablement à l'ensemble de la population et permettre d'éliminer les vestiges de la guerre, du sous-développement et de la marginalisation, mais ces espoirs ont été fortement déçus. Les systèmes de prestation de services dans tous les secteurs demeurent précaires et souvent dysfonctionnels. La corruption sévit à de nombreux échelons de l'administration publique. Les mécanismes de responsabilisation, lorsqu'ils existent, n'ont pas réussi à décourager les irrégularités de gestion et les détournements de ressources publiques, en particulier des recettes pétrolières. Il ne fait aucun doute que le processus de transition au Soudan du Sud sera long et difficile, mais il n'en faut pas moins veiller à assurer la stabilité macroéconomique, la croissance pour tous et l'emploi. Si la production pétrolière demeure la pierre angulaire de l'économie, les considérations environnementales doivent néanmoins être intégrées dans la planification du développement durable. Les perspectives d'une reprise du développement dans tout le Soudan du Sud paraissent d'autant plus lointaines que rien ne laisse vraiment entrevoir la fin du conflit.

22. **Bien qu'elles aient signé un accord de cessation des hostilités et pris l'engagement d'œuvrer à la formation d'un gouvernement de transition, les deux parties continuent pour l'instant à rechercher une solution militaire. Aucune preuve concrète ne donne encore à penser qu'il existe une volonté politique de tenir les engagements pris dans le cadre de l'initiative de médiation menée par l'IGAD. Il ressort d'une analyse du budget récemment effectuée par le PNUD qu'une très grande partie des crédits ouverts a servi à verser les soldes des membres de l'armée et des anciens combattants, quelques ressources ayant été allouées au financement des dépenses de fonctionnement et de nouvelles dépenses d'équipement. Il en est de même pour le secteur de l'état de droit, où 1 573 milliards de livres soudanaises servent à payer les traitements des policiers, des agents pénitentiaires et des pompiers. En revanche, les ressources affectées au secteur social et les dépenses consacrées à la reconstruction des infrastructures, qui représentent moins de 20 % du budget actuel, ont accusé une baisse par rapport à 2012/13, le premier exercice budgétaire après l'indépendance. En moyenne, le montant total des ressources prévues au titre des secteurs essentiels pour le développement – éducation, santé et infrastructure – n'a guère augmenté (passant de 3,1 % en 2013/14 à 4,3 % en 2014/15). Une comparaison avec les crédits ouverts au titre de la sécurité montre à l'évidence que le Gouvernement continue de comprimer démesurément les ressources allouées au développement, ce qui compromet**

sérieusement sa capacité de fournir des services sociaux de base à ses citoyens. Il faut d'urgence inverser cette tendance, étant donné que le Soudan du Sud est le pays où les indicateurs de développement humain sont les plus bas du monde. La communauté internationale doit intervenir d'urgence pour demander que tout soit mis en œuvre en vue de régler le conflit et rééquilibrer les priorités budgétaires.

23. En attendant, l'économie marque toujours le pas. Les investissements étrangers ont considérablement diminué, de nombreux travailleurs étrangers ont quitté le pays et la stabilité n'est toujours pas rétablie. La guerre a détruit un grand nombre de nouvelles entreprises, et la prospection et la production pétrolières ont été sensiblement réduites. Certains investisseurs qui ont engagé d'importantes ressources reviendront peut-être à mesure que la situation politique s'améliorera, mais les investisseurs potentiels, notamment ceux de la région, feront probablement preuve de circonspection pendant de nombreuses années. Les incidences de la situation politique sur l'économie des partenaires commerciaux de la région n'ont pas encore été calculées mais il ne fait aucun doute que la situation a eu de graves répercussions sur le commerce et les investissements des pays voisins.

24. Si le pays ne manifeste pas clairement sa ferme volonté de régler la crise politique, les perspectives de développement durable demeurent faibles. La population sud-soudanaise continue d'avoir besoin du ferme soutien de la communauté internationale. À cet égard, il faut d'urgence mobiliser des ressources prévisibles pour répondre aux besoins humanitaires du pays. Le plan d'urgence devrait donc être intégralement financé sans retard. Il faudrait aussi prévoir des niveaux de financement appropriés qui donneraient aux organismes des Nations Unies la latitude suffisante pour relever les nouveaux défis dès leur apparition.

25. Outre les besoins humanitaires pressants, il faut aussi redoubler d'efforts pour promouvoir la réconciliation et le relèvement rapide du pays. On pourrait notamment tirer parti des activités de relèvement pour s'attacher à créer des emplois d'urgence, investir dans les activités en faveur des jeunes, lancer des programmes visant à améliorer la sécurité des collectivités et le contrôle des armes aux mains des civils, aider les petites entreprises à remonter la pente et rétablir les moyens d'existence de la population, par exemple grâce à la distribution de semences et de matériel agricole, à l'octroi de crédits et à l'offre de formations professionnelles. Ces mesures pourraient être une première étape cruciale sur la voie de la reprise économique. Une fois la paix et la sécurité rétablies, les citoyens sud-soudanais las de la guerre pourront recueillir les dividendes de la paix.

26. Vu les problèmes particuliers du Soudan du Sud dans les domaines de la paix, de la sécurité, de la consolidation de la paix et du développement, l'appui intégré fourni par le système des Nations Unies aux niveaux technique et opérationnel devrait être complété par un soutien et des directives fermes et intégrés au niveau intergouvernemental de la part de tous les organes et organismes des Nations Unies, dans le cadre de leurs compétences et mandats respectifs. Dans l'immédiat, il faut engager vivement les parties au conflit à tenter de faire de l'accord de paix une réalité sur le terrain. C'est là une nécessité si l'on veut donner au peuple sud-soudanais une plus grande confiance

en ce qui concerne les perspectives de paix durable. À mesure que ce processus se consolide, les organismes des Nations Unies doivent aider la population sud-soudanaise à panser ses plaies pour éviter le risque d'une rechute. Alors seulement le pays pourra-t-il s'engager de nouveau sur la voie du développement durable, conformément aux aspirations de son peuple après la signature de l'Accord de paix global avec le Soudan en 2005 et l'indépendance du pays en 2011.
